

Date : 06/11/2025.

Lieu : École des Douanes de La Rochelle

Titulaires : Gaël Herbelleau (BCR) et Jérémie Adam (PRS)

La réunion est présidée par M Galeron, directeur de l'école des Douanes.

- Approbation du PV du 26 juin 2025

Adopté à l'unanimité

- Suivi du budget CAL 2025

Présenté par Agnès Lagarde.

Le budget global 2025 était de 35 292 €. Au 06/10/2025, il a été dépensé 34 941,25 €, soit un solde restant de 350,75 €.

Dans le même temps, concernant la consultation d'un psychologue, le CDAS avait choisi d'allouer des crédits à hauteur de 780 € en accord avec l'assistante sociale.

À ce jour, 195 € ont été dépensés. Nous récupérons donc 585 € sur la somme engagée.

Afin d'utiliser au mieux les crédits, 2 options se sont vues proposées aux élus :

Option 1 :

- Augmenter les e-cado pour les indices inférieurs à 377 à 35 €

- Passer les abonnements des 0/14 ans de 6 à 7 mois

Cet arbitrage faisait apparaître un solde restant positif de 284 €

Option 2 :

Les 595 € récupérés basculeraient en totalité sur l'augmentation des e-cado pour les indices inférieurs à 377. Cela permet de passer leur e-cado de 38 à 45 €

Cet arbitrage laisse apparaître un reste à consommer à hauteur de 207 €. Les crédits disponibles restant à disposition des consultations d'un psychologue, pour les agents en cas de besoin.

C'est cette dernière option qui a été retenue par l'ensemble des OS

- Actions locales à mener en 2026

Le CDAS maintient l'ensemble des actions menées en 2025, pour 2026.

Concernant les sorties, ces dernières seront validées lors du 1^{er} CDAS de 2026, en fonction du budget attribué.

- Restauration

La SODEXO a été renouvelée à compter du 01/11/2025 pour l'exploitation du restaurant de SAINTES tout en sachant, que leur contrat peut être résilié en cas d'accord avec la société Ansamble.

Le restaurant de ROCHEFORT souhaite remplacer son appareil de grillade par une plancha.

Pour La Rochelle, lors du dernier CDAS, Solidaires Finances avaient demandé à ce que les agents des Finances Publiques, qu'ils soient du département ou d'ailleurs, qui viennent en réunion ou en formation à La Rochelle puissent bénéficier d'un tarif plafonné à 10 € comme cela est pratiqué ailleurs.

Nous avons obtenu un accord sur le principe à condition que les agents se rendent au RIA sur la plage horaire de 11 h 45 à 12 h 45.

Les services RH feront une communication en ce sens lors des prochaines réunions et formations qui auront lieu sur le site de La Rochelle.

- Questions diverses

Le CDAS souhaite savoir si ALAN pourra participer à des actions de prévention, comme c'était le cas avec la MGEFIP et la MASFIP et comment ?

Cette question sera portée au prochain CNAS.